



Association Française pour la  
Prévention des Catastrophes  
Naturelles (AFPCN)



## Séminaire lien Prévention et Secours

*Quelle collaboration possible entre gestion des secours et  
prévention des risques ?*

*Comment réduire la vulnérabilité urbaine ?*



Quai Barbes, Aventis, Usine à Gaz à Neuville sur Saône lors des inondations de janvier 1955  
Source : Marc Rodriguez, Mairie de Neuville sur Saône

### DOSSIER PARTICIPANT

Neuville sur Saône, 22 et 23 janvier 2009

Organisé avec l'appui et le soutien



**GRANDLYON**



PREFECTURE DU RHONE

# Séminaire des 22 et 23 janvier 2009 AFPCN / Neuville-sur-Saône / Certu

---

« Quelle collaboration possible entre  
gestion des secours et prévention des risques ;  
Comment réduire la vulnérabilité urbaine ? »

---

## Note de présentation

---

### Préambule

Le séminaire Neuville-sur-Saône/ AFPCN de janvier 2009, dont la réalisation est assurée par l'AFPCN, la ville de Neuville-sur-Saône et le Certu, a pour objet de conduire une étude de cas basée sur un scénario de catastrophe naturelle inondation. Les ministères (Intérieur/ DDSL, MEEDDAT / DGPR), commanditaires, participent, de même que le Grand Lyon et les autorités locales contributrices.

Ce séminaire technique a pour objet et fil conducteur le renforcement des liens entre la prévention et les secours dans la suite du séminaire européen organisé par l'AFPCN à Divonne les Bains en décembre 2007<sup>1</sup>. Il permettra également d'identifier les conditions permettant de réduire la vulnérabilité urbaine dans le cadre de travaux menés entre la ville de Neuville sur Saône et le Certu.

Concrètement, les réflexions s'appuient sur une étude de cas, centrée sur la commune de Neuville-sur-Saône. Le séminaire rassemble, autour d'un scénario d'inondation, des acteurs de l'aménagement : élus, administrations, techniciens du bâtiment, architectes, urbanistes, assureurs..., de la gestion des risques : DIREN, DDE, EPTB Saône-Doubs, Grand Lyon... et de la gestion des secours : SDIS...

L'approche « locale » de l'inondation, ne signifie pas que la crise se gère seulement à cette échelle. L'inondation concerne au moins l'ensemble du Val de Saône, ce qui conduit le Préfet à mettre en place le Centre Opérationnel départemental (COD).

Mais l'objet de l'étude de cas n'est pas la gestion de crise en soi. Il s'agit de partir d'une situation de crise pour identifier les vulnérabilités, puis les mesures ou actions de nature à réduire ses effets. Les intervenants et animateurs d'ateliers devront être vigilants à bien suivre ce fil conducteur (lien entre prévention et gestion de crise), afin d'éviter que les échanges ne se centrent sur la gestion de crise en tant que telle.

Il est précisé qu'il s'agit d'un cas « support », un cas « école » pour le séminaire, dont l'objectif est de dégager des pistes de travail à vocation générale. Toute déclinaison opérationnelle des pistes de travail dégagées ne peut se faire que sous la seule responsabilité du partenaire concerné. Enfin, il s'agit d'un séminaire de travail fermé, sur invitation.

---

1 "Prévention et secours : deux mondes séparés en Europe ?" 6 et 7 décembre 2007 à Divonne les Bains

# A. Contexte

## 1. La commune de Neuville-sur-Saône

Neuville-sur-Saône est une commune d'un peu plus de 7 000 habitants, située au nord-Ouest de l'agglomération lyonnaise, dans la vallée de la Saône. Véritable pôle urbain, ancré dans l'histoire du Franc Lyonnais dont elle était à l'origine une cité médiévale, la ville, intégrée à la communauté urbaine du Grand Lyon, est résolument tournée vers l'avenir. Elle est un pôle résidentiel du Val de Saône, un nœud de communication situé au croisement d'un axe Est-Ouest<sup>2</sup> et d'un axe Sud/Nord<sup>3</sup> et un tissu économique composé principalement de services et commerces, de Petites et Moyennes Entreprises. L'industrie pharmaceutique est présente avec SANOFI AVENTIS. Le territoire communal est, de par sa configuration géographique, exposé aux crues de la Saône et, de par la présence de deux industries (SANOFI sur Neuville et COATEX sur Genay), soumis au risque technologique. Un effet domino potentiel existe.

Neuville-sur-Saône développe une politique de dynamisation de son tissu économique, de valorisation de son patrimoine bâti et culturel, et de services à la population dans une cohérence globale qui vise à introduire à un développement durable de son territoire et développe à ce sujet une réflexion à l'échelle européenne (projet Innocités). Cette politique inclut la préoccupation de renforcer les articulations avec le Grand Lyon, notamment dans le domaine des transports et déplacements, et d'assurer une fonction de services de proximité dans le Val de Saône : éducation, santé, commerces...

## 2. La gestion municipale des risques et des vulnérabilités

La commune de Neuville-sur-Saône considère qu'une action municipale gagne à être confortée, en y introduisant une gestion intégrée des risques, comme des vulnérabilités de son territoire. En effet, assurer une gestion communale des risques est un service essentiel à la population pour différentes raisons :

–Le maire est le premier responsable de la sécurité sur le territoire communal. Il est avec le préfet le seul échelon de responsabilité territoriale en charge à la fois pour la prévention et le secours.

–La prise en compte des risques rend nécessaire un certain nombre de dispositions dont certaines sont rendues obligatoires par la réglementation. Les contraintes qui peuvent en résulter doivent être ajustées au territoire, connues et comprises par celui-ci.

–La maîtrise des vulnérabilités du territoire, de tous ordres : sociale, économique, environnementale, est un élément d'orientation de l'action municipale. Elle fonde la confiance de la population envers la collectivité qui la représente.

–En cas de crise, au-delà des actions de secours immédiats, c'est l'ensemble des forces vives locales qui doit contribuer à la gestion de la situation, pour intervenir en soutien aux éléments les plus vulnérables de la population, en appui aux activités économiques perturbées... Préparer cet appui, et parvenir à le mobiliser le cas échéant, participe à la construction sociale du territoire dans son ensemble.

La commune mène des actions de sensibilisation aux risques de sa population. Celui-ci prend en compte les différents risques qui peuvent impacter son territoire : inondation par la Saône, ruissellement pluvial, accident SEVESO ou transport de matières dangereuses, au risque ruissellement torrentiel (ruisseau des Torrières).

Cette attention portée aux risques l'a conduite à développer avec le Certu<sup>4</sup> une approche d'identification et de

---

2 Liaison Dombes / Monts du Lyonnais

3 RD 51 en rive droite de la Saône interférant avec la RD 933 en rive gauche de la Saône

4 En lien avec la plateforme A-Risk, qui associe l'université Lyon III, le CNFPT et le Certu

gestion des vulnérabilités attachées aux différentes fonctions qu'elle assure et qu'elle doit garantir dans la durée : habitat, déplacements, économiques, services à la population, patrimoniale (nature notamment). Ces vulnérabilités interrogent les différents risques mais également le fonctionnement du territoire dans son ensemble.

### **3- Le lien à opérer entre prévention des risques et gestion des secours**

Le territoire est concerné par deux plans particuliers d'intervention (PPI). En matière de gestion des secours, la commune travaille en concertation étroite avec la Préfecture et le SDIS. Dès 1997, elle a élaboré son plan communal de secours, devenu ensuite le plan communal de sauvegarde (PCS). Le territoire est encore concerné par un plan de prévention des risques inondation<sup>5</sup> (PPR) approuvé le 12 décembre 2006. La commune est intégrée à l'Établissement Public de Bassin Saône-Doubs dont la mission est de développer dans son périmètre des actions de réduction de la vulnérabilité aux inondations. Gestion des risques et préparation des secours se croisent entre acteurs intervenant à différentes échelles de territoire.

## **B. Le séminaire Neuville-sur-Saône/AFPCN**

### **1. Les organisateurs**

Suite au séminaire européen de Divonne les Bains (décembre 2007) sur le thème du lien entre la prévention des risques et la gestion des secours, l'Association Française de Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN) voit dans la réalisation d'une étude de cas, un enrichissement de la réflexion sur l'articulation à construire entre ces deux dimensions. Il s'agit de travailler au rapprochement des cultures professionnelles, par exemple, celle des « pompiers », des « ingénieurs » et des « aménageurs », et plus généralement celles des différents métiers impliqués. Des pistes de travail sont à identifier tant dans les modes de faire, les coopérations à développer, les outils à adapter pour construire des passerelles. Mais elle permet encore aux services, en charge de l'organisation des secours ou de la prévention des risques au niveau départemental, de mieux articuler leur action avec l'échelon territorial local.

Dans le cadre de sa réflexion sur le développement durable, la municipalité de Neuville-sur-Saône voit, comme indiqué ci-dessus, dans sa capacité à envisager une crise majeure sur son territoire, le moyen de se préparer à toute éventualité, mais aussi de mieux connaître ses vulnérabilités. L'approche traduit la volonté de la commune de s'inscrire dans une gestion globale de son territoire, de tisser du lien entre les acteurs, d'initier des démarches, de tester son plan communal de sauvegarde, de former le personnel communal.

Le Centre d'études sur les réseaux, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu) est un service technique central du MEEDdAt qui traite des questions urbaines. Il travaille sur la gestion territoriale des risques, dans une approche globale intégrant la vision du territoire et la prévention de la crise. Il développe dans ce cadre un champ de réflexion sur la relation entre l'ingénierie des risques et la vulnérabilité urbaine. Il développe une coopération avec l'AFPCN<sup>6</sup> et avec la ville de Neuville -sur Saône.

---

5 Plan de prévention des risques naturels pour les inondations du Rhône et de la Saône sur le territoire du Grand Lyon

6 Organisation d'un atelier européen à Paris (MEEDdAt) en novembre 2008 sur les métropoles et les catastrophes dans le cadre de la Présidence Française de l'Union européenne

## 2. Le scénario de l'étude de cas

La ville de Neuville-sur-Saône est située dans une boucle du fleuve, en rive gauche. Depuis la crue du 8 novembre 1840, jusque celle intervenue en dernier lieu le 22 mars 2001, 36 évènements ont affecté, à des degrés divers, le territoire communal.

Pour une cote de 165 m en période d'étiage, donnée par le barrage de Couzon situé à l'aval de Neuville, le niveau maximal du fleuve s'est établi lors de la crue de 1840 à 172,84 m. Cette crue exceptionnelle, qui a durement touché l'agglomération lyonnaise, correspond à la plus haute crue connue et répertoriée. Cette crue est reconnue comme étant significativement supérieure à la crue centennale.

L'étude de cas porte sur le retour des conditions de la crue du 23 janvier 1955, qui s'est établie à la cote 170,47. Il s'agit de la crue la plus forte du XX<sup>e</sup> siècle. Cette crue, sans être récente, est encore présente dans la mémoire locale. Elle a marqué les anciens de Neuville. Des photographies témoignent de l'évènement qui a touché la ville et affecté la vie de la population notamment dans son approvisionnement. Le plan de prévention des risques inondation (PPR) Rhône-Saône prend comme crue de référence, cette crue recalculée pour tenir compte des conditions actuelles d'écoulement.

Depuis 1955, le territoire a profondément changé ; les conditions de vie se sont transformées pour intégrer notamment la mobilité quotidienne et généralisée. L'économie, les activités, le logement sont fortement tributaires aujourd'hui d'un bon fonctionnement des réseaux urbains mais aussi des conditions de circulation. Les conséquences d'une telle crue seraient donc sans commune mesure avec la gêne et les dysfonctionnements occasionnés en 1955.



*Neuville-sur-Saône en 1953 (photo « les amis du vieux Neuville »)*

### 3. Les thèmes et les questionnements associés

Pour mener à bien cette étude de cas, un certain nombre de thèmes de travail ont été identifiés conjointement entre les organisateurs et les administrations associées. Ils sont récapitulés dans le tableau ci-après qui exprime, à l'endroit de chacun, des questionnements :

Thèmes de travail	Repère	Nature	Pilotes	Questionnements
<b>Éléments stratégiques et points névralgiques</b>	A1	Transversale	Marc Rodriguez (Neuville) Yves Delacretaz (Grand Lyon) Jacques Grelu (CGAAER pour l'AFPCN), Bernard Modéré (AFPCN) Sylvie Vigneron (Certu)	Les enjeux stratégiques sont-ils les mêmes pour la crise et pour le fonctionnement du territoire ? Comment articuler politique d'urbanisation et risques ? Quelle localisation ou sécurisation des accès pour les installations nécessaires à la gestion de la crise ?
<b>Information, communication, ressources</b>	A2	Transversale	Olivier Conte (DIREN) Janine Rive Ollivier et Isabelle Dupland (Neuville) François Giannocco (IRMA, pour l'AFPCN), Josette Faÿs (AFPCN) Éric Valla (Certu)	Quels liens entre information préventive et information en cas de crise ? Quels outils complémentaires au PCS ? (type d'informations sur le territoire ? mode de diffusion.)
<b>Population et habitat</b>	B1	Thématique	Valérie Glatard (Neuville) Bruno Ledoux (consultant, pour l'AFPCN), Brigitte Mazière (AFPCN) Clara Villar (Certu)	Quel réseau de médiation (identification et acculturation au risque) pour faciliter l'évacuation de la population ? Quelles actions en matière d'urbanisation et d'urbanisme ? Comment assurer cette situation de crise dans les meilleures conditions : avant, pendant, après ? Quelle évolution de la vulnérabilité sociétale entre 1955 et 2008 ?
<b>Activités économiques et environnement</b>	B2	Thématique	Michel Auroy et Bernard Jaillet (Neuville) Nicolas-Gérard Camp'huis (Cepri, pour l'AFPCN) Bernard Guézo (Certu)	Quel programme de réduction de la vulnérabilité ? Comment organiser l'activité économique pendant la crue, limiter l'impact économique de cette situation et la gérer au mieux ?
<b>Circulation et déplacements</b>	B3	Thématique	Max Fornero et Claude Philippon (DDE du Rhône) René Feunteun (AFPCN) Jacques Salager (Certu)	Comment améliorer la gestion, l'exploitation et l'aménagement ? Comment assurer cette situation suivant son séquençage, à l'échelle locale ? Quelle gestion des TMD ?

### 4. Les ateliers

Chaque thème donne lieu à un atelier, les ateliers se déroulant de façon simultanée. Chaque atelier devra traiter de trois phases : avant la crise, pendant la crise et après la crise. Chacun devra expliciter les problématiques à un niveau de détail suffisant, identifier les acteurs importants, les ressources et outils disponibles sur place ou qu'il serait nécessaire de mobiliser, les actions de prévention ou de préparation à mener.

Le travail en atelier ne doit pas conduire à des logiques de cloisonnement entre les questions. Tous les

ateliers sont interdépendants et doivent mettre en évidence les interfaces entre les problématiques.

Chaque atelier désignera un animateur et un binôme « crise/risque » pour rapporter les discussions.

**Atelier A1 " Éléments stratégiques et points névralgiques "**

Atelier n° A1 "Éléments stratégiques et points név ralgiques"	
<b>Problématique</b>	Les enjeux stratégiques sont-ils les mêmes pour la crise et pour le fonctionnement du territoire ? Comment coordonner politique d'urbanisation et prise en compte des risques ?
<b>Cadre de l'atelier</b>	L'inondation va perturber directement ou indirectement le fonctionnement de certains bâtiments stratégiques pour la gestion de crise ou pour le fonctionnement de la commune comme des services publics et les réseaux. De la même façon, certains points névralgiques vont être touchés. Une identification conjointe des enjeux de la commune est à faire. Quelles parades à la situation actuelle ? Quelle précaution pour l'avenir ?
<b>Pilotage</b>	Marc Rodriguez (Neuville) et Yves Delacretaz (Grand Lyon) J. Grelu (CGAAER pour l'AFPCN), Bernard Modéré (AFPCN) Sylvie Vigneron (Certu)
<b>Participants</b>	Mairie SIDPC SDIS DDE Grand Lyon / Direction de l'Eau Service Navigation Rhône Saône EDF et GDF France Telecom RFF Conseil Général (MDR) (vulnérabilité du centre d'exploitation) MISE

## Atelier A2 "Information, communication, ressources"

Atelier n° A2 "Information, communication, ressources"	
<b>Problématique</b>	Quelles articulations entre information préventive et information en cas de crise ? Quels outils complémentaires au PCS ? Quels contenus communs ou spécifiques aux deux types d'informations ?
<b>Cadre de l'atelier</b>	<p>La gestion de l'inondation nécessite de disposer de ressources d'informations dont certaines actualisées en temps réel.</p> <p>Elle appelle aussi à communiquer sur l'évènement.</p> <p>Cet atelier traite des informations dont doit disposer la gestion de crise à la mise en place de l'alerte (nature et modalités), et des liens de ces informations avec l'information préventive :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-prévisions hydrologiques (niveaux d'eau tenant compte du contexte météorologique et hydrologique, informations sur situation amont...),</li> <li>-connaissances du territoire, histoire des lieux,</li> <li>-moyens disponibles.</li> </ul> <p>Cet atelier traite également des informations qui doivent être transmises à la population en général ou à des acteurs ciblés : quartier exposé, entreprise ... (communication/information)</p>
<b>Pilotage</b>	<p>Olivier Conte (DIREN)</p> <p>Janine Rive Ollivier et Isabelle Dupland (Neuville)</p> <p>François Giannoccaro (Institut des Risques Majeurs, basé en Rhône-Alpes IRMA, pour l'AFPCN)</p> <p>Josette Faÿs (AFPCN)</p> <p>Éric Valla (Certu)</p>
<b>Participants</b>	<p>Cemagref</p> <p>SIDPC</p> <p>DIREN/SPC</p> <p>DDE (Ingénierie d'appui et/ou mission risque)</p> <p>Météo-France</p> <p>Service Communication mairie / élu</p> <p>Journaliste du Progrès</p> <p>Association des Amis du Vieux Neuville</p> <p>EPTB Saône/Doubs</p> <p>Un notaire de Neuville</p> <p>CETE de l'Est (laboratoire de Nancy)</p>
<b>Points particuliers</b>	Discussion sur l'apport d'une réserve communale (SDIS Avignon)

**Atelier B1 « Population et habitat »**

<b>Atelier n°B1 "Population et habitat"</b>	
<b>Problématique risque</b>	<p>Quel réseau de médiation (identification et acculturation au risque) pour faciliter l'évacuation de la population ?</p> <p>Quelles actions en matière de localisation de l'habitat et de techniques constructives ?</p> <p>Comment assurer cette situation de crise dans les meilleures conditions : avant, pendant, après ?</p> <p>Quelle évolution de la vulnérabilité sociétale entre 1955 et 2008 ?</p> <p>Quel coût des inondations récentes (dommages, fonctionnement...) ?</p> <p>Quel budget de prévention ?</p>
<b>Cadre de l'atelier</b>	<p>- A l'échelle de la zone inondée ou d'une partie de la zone inondée, une réflexion sera menée sur les questions d'urbanisme et d'urbanisation.</p> <p>- A l'échelle d'un quartier : le quartier d'habitat collectif situé 30, route de Lyon (169 logements représentant 600 personnes environ), seront traitées les problématiques et modalités d'évacuation d'une population. Les enseignements tirés sont à transposer pour d'autres secteurs d'habitat. La question de l'intérêt d'élaborer un plan particulier de mise en sécurité pour ce quartier sera traitée.</p>
<b>Pilotage</b>	<p>Valérie Glatard (mairie de Neuville)</p> <p>B. Ledoux (Consultant, pour l'AFPCN)</p> <p>Brigitte Mazière (AFPCN)</p> <p>Clara Villar (Certu)</p>
<b>Participants</b>	<p>Services municipaux : service proximité, services techniques (aménagement), pôle social</p> <p>SIDPC</p> <p>Représentant du SDIS</p> <p>Représentant du corps médical local</p> <p>Cellule d'urgence médicale et psychologique (CUMP)</p> <p>Représentant Associations caritatives,</p> <p>Représentant Association barques de secours (Sauveteurs de Saint-Fons)</p> <p>CAUE</p> <p>Architecte local, ABF</p> <p>Certu/Maîtrise d'ouvrage publique</p> <p>DDE du Rhône (/ relogement ou / réduction de vulnérabilité)</p> <p>Un assureur</p> <p>Régie des immeubles situés 30 route de Lyon</p> <p>Services sociaux du département.</p>
<b>Points particuliers</b>	<p>Diffusion d'un extrait du film de Denis Coeur, réalisé pour la DIREN, sur la crue du Rhône de 2003.</p>

**Atelier B2 « Activités économiques et environnement »**

<b>Atelier n°B2 "Activités économiques et environnement"</b>	
<b>Problématique</b>	<p>Quel programme de réduction de la vulnérabilité ?</p> <p>Comment organiser l'activité économique pendant la crue, limiter l'impact économique de cette situation et la gérer au mieux ?</p>
<b>Cadre de l'atelier</b>	<p>Différentes entreprises sont touchées directement ou indirectement par l'inondation.</p> <p>Cet atelier traite particulièrement de la situation du tissu économique local (les entreprises importantes sont organisées pour faire face).</p> <p>Des solutions de substitution peuvent devoir être recherchées pour palier à l'inondation (exemple délocalisation temporaire de l'activité d'une supérette...). Des coupures de réseau pourront être envisagées ainsi que des pollutions ou menaces pour l'environnement (stabilité des citernes, évacuation des déchets spéciaux...).</p>
<b>Pilotage</b>	<p>Michel Auroy (Neuville) et Bernard Jaillet (Neuville)</p> <p>N.G. Camp'huis (Centre européen de prévention des risques d'inondation CEPRI, pour l'AFPCN)</p> <p>Bernard Guézo (Certu)</p>
<b>Participants</b>	<p>Association des commerçants de Neuville</p> <p>Association de gestion du centre ville</p> <p>Pépinière d'entreprises, développement territorial</p> <p>Chambre de Commerce et d'Industrie</p> <p>SPIRAL</p> <p>Chambre des Métiers</p> <p>Grand Lyon (/ gestion des déchets)</p> <p>DRIRE</p> <p>Représentant moyenne surface</p> <p>Aventis Chimie</p> <p>CEPRI Orléans</p> <p>Assureur</p> <p>Représentant des entreprises (Coatex, E. Leclerc)</p> <p>SNRS (/ DPF)</p>
<b>Points particuliers</b>	<p>Cet atelier traite des activités économiques diffuses : commerce local de Neuville. La question de la ZI sera plutôt traitée dans l'atelier B3.</p>

**Atelier B3 « Circulation et déplacements »**

Atelier n°B3 "Circulation et déplacements"	
<b>Problématique</b>	<p>Comment améliorer la gestion, l'exploitation et l'aménagement ?</p> <p>Comment assurer cette situation suivant son séquençement, à l'échelle locale ?</p> <p>Quelle gestion des TMD ?</p>
<b>Cadre de l'atelier</b>	<p>L'atelier utilisera des cartes donnant une vision du réseau routier à l'échelle de 50 km autour de Lyon.</p> <p>La crue de la Saône perturbe la circulation des habitants de Neuville mais surtout celle des autres communes voisines qui connaissent moins les alternatives possibles sur le secteur de Neuville.</p> <p>Le pont sur la Saône à Neuville reste un des seuls ouverts à la circulation.</p>
<b>Pilotage</b>	<p>Max Fornero et Claude Philippon (DDE du Rhône)</p> <p>R. Feunteun (AFPCN)</p> <p>Jacques Salager (Certu)</p> <p>Réseau Imdr</p>
<b>Participants</b>	<p>Préfecture, Grand Lyon</p> <p>Grand Lyon / subdivision VTPN (interviennent les premiers en positionnant le matériel de signalisation en fonction des cotes de crue)</p> <p>Conseil Général (a ménagement voirie)</p> <p>Conseil Général Rhône et Ain (transports collectifs, scolaires)</p> <p>CORALY ou CRICR</p> <p>DDE</p> <p>TCL</p> <p>TC municipaux</p> <p>Municipalité (services techniques)</p> <p>Gendarmerie</p> <p>SDIS</p>
<b>Points particuliers</b>	<p>Lien avec le réseau autoroutier</p>

## Liste des contacts

Organisme	Nom	e-mail
<b>AFPCN</b>	Philippe Huet	<a href="mailto:philippe.huet8@wanadoo.fr">philippe.huet8@wanadoo.fr</a>
	Julie Petrelle	<a href="mailto:afpcn@engref.fr">afpcn@engref.fr</a>
<b>Mairie de Neuville sur Saône</b>	Marc Rodriguez, Maire-adjoint chargé de l'urbanisme	<a href="mailto:m-rodriguez@mairie-neuillesursaone.fr">m-rodriguez@mairie-neuillesursaone.fr</a>
	Michel Auroy, Délégué communautaire	<a href="mailto:auroy.michel@wanadoo.fr">auroy.michel@wanadoo.fr</a>
	Bernard Jaillet, Direction des services techniques	<a href="mailto:bjaillet@mairie-neuillesursaone.fr">bjaillet@mairie-neuillesursaone.fr</a>
<b>Grand Lyon</b>	Yves Delacretaz	<a href="mailto:ydelacretaz@grandlyon.org">ydelacretaz@grandlyon.org</a>
<b>Certu</b>	Bernard Guézo	<a href="mailto:bernard.guezo@developpement-durable.gouv.fr">bernard.guezo@developpement-durable.gouv.fr</a>
	Sylvie Vigneron	<a href="mailto:sylvie.vigneron@developpement-durable.gouv.fr">sylvie.vigneron@developpement-durable.gouv.fr</a>
<b>DIREN</b>	Olivier Conte	<a href="mailto:olivier.conte@developpement-durable.gouv.fr">olivier.conte@developpement-durable.gouv.fr</a>
<b>Préfecture SIRACEDPC</b>	Annie Ragot	<a href="mailto:annie.ragot@rhone.pref.gouv.fr">annie.ragot@rhone.pref.gouv.fr</a>
<b>DDE du Rhône</b>	Max Fornero	<a href="mailto:max.fornero@developpement-durable.gouv.fr">max.fornero@developpement-durable.gouv.fr</a>
<b>EPTB Saône-Doubs</b>	Cédric Borget	<a href="mailto:cedric.borget@eptb-saone-doubs.fr">cedric.borget@eptb-saone-doubs.fr</a>

# **Présentation des cinq ateliers**

**Contexte commun à tous les ateliers**

**Atelier A1 – Éléments stratégiques et points névralgiques**

**Atelier A2 – Information, communication, ressources**

**Atelier B1 – Population, habitat**

**Atelier B2 – Économie et environnement**

**Atelier B3 – Circulation et déplacements**

## Contexte commun à tous les ateliers

### -Objectifs poursuivis

Les ateliers ont pour objet et fil conducteur le renforcement des liens entre la prévention et les secours. Il s'agit également d'identifier les vulnérabilités, puis les mesures ou actions de nature à réduire ses effets. Les animateurs d'ateliers devront être vigilants à bien suivre ce fil conducteur, afin d'éviter que les échanges ne se centrent sur la gestion de crise en tant que telle.

Chaque atelier abordera les trois situations : avant la crise, pendant la crise et après la crise. À partir du scénario de crue et de ses conséquences sur la thématique étudiée, chaque atelier validera les problématiques qui ressortent, identifiera aux différentes échelles les acteurs importants, les ressources et outils disponibles sur place ou qu'il serait nécessaire de mobiliser, les actions de prévention ou de préparation à mener.

Le travail en atelier ne doit pas conduire à des logiques de cloisonnement entre les questions. Tous les ateliers sont interdépendants et doivent mettre en évidence les interfaces entre les problématiques.

### -Cadre général du scénario de crue

Ce cadre donne lieu à une note spécifique.

L'étude de cas porte sur le retour des conditions de la crue de janvier 1955 (crue centennale). Cette crue est la plus forte crue encore présente dans la mémoire locale. Des photographies témoignent de l'évènement qui a touché la ville et affecté la vie de la population notamment dans son approvisionnement.

Depuis 1955, le territoire a profondément changé, les conditions de vie se sont transformées. L'économie, les activités, le logement sont fortement tributaires aujourd'hui d'un bon fonctionnement des réseaux urbains, mais aussi des conditions de circulation. Les conséquences d'une telle crue seraient donc sans commune mesure avec la gêne et les dysfonctionnements occasionnés en 1955.

La commune a élaboré son plan communal de sauvegarde PCS. Cette gestion des risques et des vulnérabilités au niveau local s'articule avec les actions déployées à d'autres échelles de territoire. Ainsi, le territoire de la commune de Neuville-sur-Saône est couvert par un plan de prévention des risques inondation (PPR) approuvé en 2006. La commune est intégrée à l'Établissement Public de Bassin Saône-Doubs dont la mission est de développer dans son périmètre des actions de réduction de la vulnérabilité aux inondations. En matière de gestion des secours, elle travaille en concertation étroite avec la Préfecture et le SDIS.

### -Déroulement des ateliers

Les ateliers pourront se dérouler de la façon suivante :

- 30' Diagnostic de la situation sur la base du scénario de crue 1955 et amendement éventuel par le groupe
- 15' Définition et validation des problématiques sur la base des propositions faites
- 1h45 Discussion sur les réponses à apporter.
- ½ heure Synthèse en vue de la restitution

## Fiche d'atelier A1 « Éléments stratégiques et points névralgiques »

### Pilotes de l'atelier

Mairie	Marc Rodriguez
Grand Lyon	Yves Delacretaz
AFPCN	Jacques Grelu, Bernard Modéré
Certu	Sylvie Vigneron

### 1. Objectifs de l'atelier

L'inondation va perturber directement ou indirectement le fonctionnement de certains bâtiments stratégiques pour la gestion de crise ou pour le fonctionnement de la commune comme des services publics et les réseaux. De la même façon, certains points névralgiques vont être touchés.

Comment améliorer le lien entre la prévention et la gestion de crise pour ce qui concerne ces lieux et réseaux stratégiques ou vulnérables : hôpitaux, mairie, réseaux d'électricité, etc. En d'autres termes, comment faire en sorte que ces installations ne soient pas affectées par l'inondation ? Et dans le cas où elles le seraient quand même, comment maintenir leur fonctionnement et le service associé, même en situation dégradée ?

### 2. Données de base relatives au thème

#### Données sur l'inondation et ses effets

Il s'agit d'identifier quelles installations seraient affectées aujourd'hui, pour une crue de type 1955, à partir des cartes du PPR et de la connaissance du terrain. Les perturbations peuvent être directes (établissement inondé) ou indirectes (établissement ou réseau perturbé par le dysfonctionnement d'un réseau : routier, électricité, eau, télécommunications, ...).

	Lieu névralgique affecté	Lieu stratégique affecté	Réseaux perturbés	Observations
<b>Crue de mars 2001</b>	aucun	aucun	Télécommunications, électricité, routes (cf. atelier B3)	Effet domino : perturbations sur réseau électrique >>> arrêt de la STEP
<b>Crue de type 1955 (centennale) qui surviendrait aujourd'hui</b>	<b>3 ERP :</b> - Centre culturel Jean Villard (place Charles de Gaulle) - Hôpital (1 place Roger Salengro) - Une partie du collège / lycée ND de Bellegarde (22 avenue Gambetta) <b>4 ICPE :</b> avenue Carnot (Aventis), quai Armand Barbès, avenue Burdeau (station service Esso)	<b>1 établissement de secours :</b> Caserne du SDIS rue Rey Loras	<i>à compléter</i>	<i>à compléter</i>

#### Données sur l'organisation des acteurs

En complément de l'organisation mise en place au niveau du département ou de la commune pour améliorer la prévention (PPR) et gérer la crise (COD, PCS, ...), les gestionnaires d'établissements et de réseaux stratégiques ou sensibles ont souvent leur propre plan d'organisation : plan inondation de la société lyonnaise de transports en commun SLTC par exemple, PPMS des établissements scolaires, plans de continuité d'activité, ...

### 3. Problématiques

L'atelier tentera d'identifier :

1. Les actions déjà existantes :

- techniques : localisation ou sécurisation des accès pour les installations (bâtiments, réseaux), choix de matériaux intégrant le risque d'inondation, ...
- organisationnelles : plans de prévention, plans de gestion de crise, plans de continuité d'activité, PPMS, organisation pour réduire les effets dominos, etc.

2. Les freins :

- manque d'information des gestionnaires d'établissements ou de réseaux, sur le risque d'inondation (lieux exposés, cotes de crue, ...), qui leur permettraient d'implanter leurs installations sur des sites non exposés, ou de les adapter au risque ?
- contraintes techniques ?
- contraintes d'organisation ?

3. Ce qui pourrait être amélioré :

- sur le plan technique,
- sur le plan organisationnel

	Aspects techniques (localisation, choix des matériaux, ...)	Aspects organisationnels (plans de prévention, de gestion de crise, de continuité d'activité, PPMS, ...)
Ce qui existe déjà		
Les freins		
Ce qui pourrait être amélioré		



## Fiche d'atelier A2 « Information, communication, ressources »

### Pilotes de l'atelier

Diren : Olivier Conte

Mairie : Janine Rive Ollivier, Isabelle Dupland

Institut des risques majeurs : François Giannoccaro

AFPCN : Josette Faÿs

Certu : Éric Valla

### 1. Objectifs de l'atelier

L'inondation va perturber directement ou indirectement le fonctionnement de certains bâtiments et réseaux stratégiques pour le fonctionnement de la commune et pour la gestion de crise. Des zones d'habitation vont être touchées dans des proportions qui peuvent nécessiter l'évacuation de la population. Les conséquences sur la circulation des personnes et des marchandises et sur l'économie locale seront également très importantes.

Pour les limiter, la disponibilité, la fiabilité et la bonne exploitation de l'information sont essentielles pour assurer la prise de décisions dans les meilleures conditions. Les dispositions mises en œuvre et les moyens mobilisés doivent être adaptés.

L'objectif de l'atelier est de réfléchir aux processus d'information et d'organisation nationaux et locaux pour imaginer, en partant des dispositifs existants, des pistes d'amélioration notamment sur les aspects suivants :

- nature des processus nécessaires ;
- moyens associés ;
- échelons de mise en œuvre ;
- articulations entre les échelons.

### 2. Problématiques et structuration de l'atelier

Les questions abordées dans l'atelier peuvent être structurées autour de trois grandes problématiques :

- i) l'information technique sur la crue
- ii) la traduction en informations exploitables localement
- iii) l'adaptation à la situation

Thèmes	Situation actuelle	Questionnements
<b>Information technique</b>	Depuis 2005, l'information sur l'évolution des crues de la Saône est fournie par le service de prévision des crues de la DIREN. Le système de vigilance actuellement en place est pleinement opérationnel depuis 2006. Le SPC surveille les débits et les niveaux des principaux cours d'eau, produit la vigilance crue (2 fois par jours 7 jour sur 7) et des bulletins de prévision pendant la crue. Ces	<b>Processus</b> La production de l'information sur les crues et sa diffusion (vigilance, alerte, prévisions d'évolution) reposent sur un modèle standardisé au niveau national. Ce système permet-il aux autorités locales de prendre les décisions utiles à l'organisation de la gestion de crises ? Quels en sont les points forts et les points à améliorer ? <b>Information</b> Quels sont les besoins locaux en termes de délai et de précision ? Les outils techniques de calcul de l'aléa et ceux de prévision de crue y répondent-ils ? Les seuils d'alertes sont définis par le SPC et les

Thèmes	Situation actuelle	Questionnements
	<p>informations sont disponibles en temps réel sur le site (vigicrues <a href="http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr">www.vigicrues.ecologie.gouv.fr</a>)</p>	<p>SIDPC concernés sur la base des informations données par les gestionnaires de la crise (services de secours, collectivités,...) ; sont-ils adaptés aux enjeux et comment les adapter en cas d'évolution ?</p> <p>Comment et sur quels points faire bénéficier le SPC du retour d'expérience ?</p> <p><b>Les conséquences indirectes</b> : par exemple les affluents possédant des petits bassins versants réagissant vite ne peuvent pas en l'état actuel des connaissances techniques faire l'objet de prévisions mais ils peuvent avoir un impact significatif sur l'inondation notamment lorsque le niveau de la Saône est élevé. Comment améliorer leur prise en compte : extension du système de vigilance, dispositifs d'alerte locaux...?</p>
<b>Traduction locale</b>	<p>Les services d'hydrologie et de prévision des crues fournissent des informations sur les hauteurs ou débits constaté et prévisibles en certains points du réseau hydrographique. Les actions de crise sont entreprises par les acteurs locaux. L'articulation entre ces 2 niveaux de compétence est donc fondamentale. La prise en charge au niveau de la mairie est précisée dans la fiche réflexe « inondation Saône » du Plan communal de sauvegarde.</p>	<p><b>Information à fournir par l'échelon local</b></p> <p>Pour la circulation, pour les réseaux, pour la population, pour les entreprises.</p> <p>Les informations disponibles sont-elles adaptées aux besoins des acteurs locaux ?</p> <p>Quels ajustements souhaitables ?</p> <p><b>Articulation</b></p> <p>Comment traduire les données sur la crue en informations utiles à la gestion de crise ?</p> <p>Quelles actions pratiques engager pour faciliter la traduction et quels outils mettre en œuvre</p> <p><b>Expertise locale</b></p> <p>La valorisation de l'information sur la crue nécessite une expertise locale.</p> <p>Quels sont les besoins en expertise locale ? Ou cette expertise doit-elle se situer : dans la collectivité, dans le secteur privé ? Quelles informations complémentaires à la production officielle peut-elle mobiliser ? Quelles questions d'équité et de solidarité cela soulève-t-il ?</p>
<b>Réponse et adaptation à la situation</b>	<p>La commune dispose d'un Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui présente à la population les risques auxquels est soumise la commune et la conduite à tenir en cas d'inondation (notamment). Il existe également un Dicrim enfant.</p>	<p><b>Organisation de la réponse</b></p> <p>Quels sont les outils adaptés ?</p> <p>L'association du SPC à l'élaboration du PCS peut-elle améliorer la prévention ?</p> <p>Quels sont les besoins des populations et des acteurs économiques en information pour bien réagir en cas d'inondation ?</p> <p>Est-il nécessaire, et le cas échéant comment clarifier les messages vers le terrain (distinguo vigilance/alerte,...)?</p> <p>Les informations sur les crues sont-elles accessibles et connues ?</p> <p><b>Information préventive et culture du risque</b></p> <p>La bonne réaction des acteurs de terrain et de la population dépend de leur niveau de préparation à l'évènement et de leur assimilation des réflexes</p>

Thèmes	Situation actuelle	Questionnements
		<p>propres à assurer leur propre sauvegarde et à ne pas compliquer la gestion de la crise par les autorités.</p> <p>Quels sont les attentes des « inondables » en termes de culture de base, d'information, de pédagogie sur la conduite à tenir, etc.</p> <p>Comment y associer les média ?</p> <p>Comment utiliser et faire connaître l'histoire du territoire ?</p>

		PROBLEMATIQUE : .....		
		Aspects techniques	Aspects organisationnels	Aspects fonctionnels
Avant	Ce qui existe déjà			
	Ce qui pourrait être amélioré			
Pendant	Ce qui existe déjà			
	Ce qui pourrait être amélioré			
Après	Ce qui existe déjà			
	Ce qui pourrait être amélioré			



## Fiche d'atelier B1 « Population, habitat »

### Pilotes de l'atelier

Mairie	Valérie Glatard
AFPCN	Brigitte Mazière,, Bruno Ledoux
Certu	Clara Villar

### 1. Objectifs de l'atelier

#### À l'échelle d'un quartier inondé

Déterminer les techniques constructives pour réduire la vulnérabilité du bâti et faciliter l'évacuation.

Préparer la crise à petite échelle: organisation, information (PPMS de quartier).

Organiser l'évacuation: alerte de la population, identification des personnes les plus vulnérables, évacuation effective, relogement des habitants, sécurisation des immeubles (contre le pillage), accompagnement psychologique.

#### À l'échelle communale

Réduire la vulnérabilité des habitations: quelles techniques, quelles zones, quel financement ?

Communiquer sur l'inondation, faire prendre conscience du risque, entretenir la mémoire du risque.

Concilier risque et développement urbain malgré les enjeux fonciers: stratégie de développement urbain et prise en compte des risques (PLU, PPRI).

Coût des inondations dans la politique d'aménagement (PLU): le montant des dégâts est-il pris en compte pour déterminer les futures zones d'urbanisation ?

Stratégie durable: faut-il privilégier les secours, ou partager le budget entre mesures de mitigation (aménagements) et secours ?

### 2. Analyse de la situation créée par l'étude de cas

#### L'inondation du quartier

Ce quartier, situé en bord de Saône, est constitué de 169 logements représentant 600 personnes environ (habitat collectif dense). En 1955, ces terrains n'étaient pas construits.

Ce quartier est inondé pour la crue de 1955, ainsi que la route de Lyon qui le dessert.

Le PPR classe ce secteur en zone bleue: B2 pour le bâti, B1 pour les terrains adjacents.

Vulnérabilité à l'inondation : il est important d'évaluer la nature de sa vulnérabilité à l'inondation:

- La population particulièrement vulnérable ? (personnes âgées, personnes handicapées)
- La population a-t-elle conscience d'être en zone inondable ? Existe-t-il des personnes relais sur place (personnes impliquées dans la prévention/l'information) ?
- -Des mesures de prévention et d'aménagement ont-elles été mises en place ? (rampes d'accès, neutralisation des RDC, mise hors d'eau des installations électriques...)
- De quel temps dispose-t-on pour évacuer ?
- Quelles sont les difficultés d'évacuation rencontrées ?
- Dispose-t-on d'une évaluation des dégâts de la crue de 2001 ?

**État des lieux des réponses déjà apportées à l'échelle du quartier inondable / de la commune**

Nous proposons d'examiner successivement les aspects

- organisationnels
- techniques
- stratégiques

### 3.Reformulation des problématiques et élargissement des réponses

Nous proposons d'aborder la problématique de l'inondation à deux échelles :

#### *A l'échelle du quartier*

- Comment impliquer les populations pour assurer leur protection (aménagements...) : campagne d'information, mise en place de financement et d'aide, accompagnement de la collectivité, maîtrise d'ouvrage pour les logements collectifs
- Comment inciter la création de relais de quartier pour réfléchir aux aménagements, identifier les populations les plus vulnérables, informer, élaborer un PPMS de quartier ?

Une présentation du guide « Réduction de la vulnérabilité aux inondations et valorisation urbaine » sera faite par le Certu.

#### *A l'échelle communale*

- Comment concilier urbanisation, pression foncière et risque inondation ?
- Comment intégrer le coût de l'inondation à la stratégie urbaine: pour les zones à urbaniser, pour l'organisation des secours?

### 4.Quelles pratiques d'urbanisme ?

Une discussion interviendra sur les dispositions constructives à adopter en construction pour tenir compte de l'inondation.

Cette discussion sera initiée par la présentation de l'ouvrage « Valorisation des démarches d'habitat intégrant la réduction de la vulnérabilité au risque naturel » par le Certu.

### 5.Grille de rendu proposée

	<b>Aménagement</b>	<b>Habitat</b>	<b>Population</b>
<b>Actions à améliorer</b>			
<b>Solutions proposées</b>			
<b>Freins identifiés</b>			



## Fiche d'atelier B2 « Économie et environnement »

### Pilotes de l'atelier

Mairie	Michel Auroy Bernard Jaillet
AFPCN	Nicolas-Gérard Camp'huis, Nicolas Bauduceau
Certu	Bernard Guézo

### 1. Objectifs de l'atelier

L'inondation va perturber directement ou indirectement le fonctionnement de l'économie locale. Certains établissements économiques seront touchés directement par l'inondation, d'autres le seront indirectement : coupure d'électricité, difficultés ou impossibilités de circulation. L'atelier traitera des établissements importants mais en tenant compte du fait que ceux-ci disposent d'un dispositif de gestion qui réduit leur vulnérabilité : capacité à anticiper, à s'organiser. Une attention particulière sera apportée aux autres établissements de taille plus petite (notamment toutes les activités de centre ville) qui ne dispose pas des mêmes moyens. Il s'agira d'étudier comment organiser l'activité économique pendant la crue, limiter l'impact économique de cette situation et la gérer au mieux mais aussi et surtout comment s'y préparer sans attendre que l'évènement survienne. Il s'agit bien d'établir le lien entre prévention et gestion de crise.

### 2. État des lieux de la situation produite par l'étude de cas

Une cartographie permet d'identifier la nature des établissements d'une part directement touchés par la crue, d'autre part indirectement affectés. Ces établissements peuvent être des entreprises moyennes, des services, des commerces. Certaines structures économiques sont dotées d'une organisation : cas des entreprises regroupées en zone d'activité, cas des commerces de centre-ville qui disposent d'une association... Certaines fonctionnent en réseau, d'autres de façon individuelle. Certaines activités sont davantage sensibles que d'autres à une interruption de production. L'état des lieux est donc dressé suivant l'objectif de faire émerger les vulnérabilités et les aspects sur lesquels porter attention.

### 3. Formulation des problématiques

L'atelier travaillera à structurer et à expliciter les problématiques qui se posent. On peut distinguer à priori et sous réserve de validation par les participants :

- la nécessité d'assurer une sauvegarde des matériels et de stocks
- l'évaluation des risques portés à l'environnement voire à la sécurité des personnes : gestion des déchets, produits dangereux, réseaux de gaz par exemple...)
- le maintien d'une économie minimale, tant pour les activités les plus sensibles que pour assurer les besoins de la population
- l'enjeu de permettre le retour à la normale le plus rapide possible

### 4. Discussion sur les réponses à apporter

L'atelier examinera les réponses déjà apportées de nature :

- technique : localisation ou sécurisation des accès et équipements, dispositions constructives et choix de matériaux...
- organisationnelle, collective (plan communal de sauvegarde, plans de continuité d'activité des entreprises, partenariat public-privé...) ou individuelle (attention portée aux informations données, dispositions préventives...)

en explicitant également :

- les ressources disponibles : structures associatives ou professionnelles, services techniques mairie, autres...
- les outils existants : modalités de réalisation de digues amovibles destinés à protéger les secteurs les plus vulnérables, techniques de protection à l'échelle du bât, procédures d'aménagement...
- les freins : difficultés d'accès à la connaissance, contraintes techniques, administratives ou financières...

et en identifiant à chaque fois ce qui pourrait être amélioré.

	<b>Aspects techniques</b>	<b>Aspects organisationnels</b>
<b>Ce qui existe déjà</b>		
<b>Les freins</b>		
<b>Les ressources</b>		
<b>Les outils</b>		
<b>Ce qui pourrait être amélioré</b>		



## Fiche d'atelier B3 « Circulation et déplacements »

### Pilotes de l'atelier

Mairie	Vincent Lautier
DDE	Max Fornéro / Claude Philippon
AFPCN	René Feunteun
Certu	Jacques Salager

### 1. Objectifs de l'atelier

L'inondation va perturber directement ou indirectement le *fonctionnement des infrastructures routières dont le rôle est important tant pour la gestion de crise que pour le fonctionnement de la commune*. De la même façon, certains points névralgiques peuvent être touchés.

Comment améliorer le lien entre la prévention et la gestion de crise pour ce qui concerne ces lieux et réseaux stratégiques ou vulnérables : *routes et voies de communication etc...* En d'autres termes, comment faire en sorte que les accès affectés par l'inondation puissent-êtré bouclés, déviés, substitués, compensés ? Et dans ce cas, comment adapter ou transférer les flux qu'ils supportent et le service associé (approvisionnement, secours) pour éviter une situation de blocage et atteindre un mode de fonctionnement éventuellement dégradé ?

### 2. Données de base relatives au thème

#### Données sur l'inondation et ses effets

*Réseaux routiers et voies de communication affectés aujourd'hui, pour une crue de type 1955, à partir des cartes du PPR et de la connaissance du terrain.*

*Les perturbations peuvent être directes (routes inondées) ou indirectes : réseau de substitution perturbé par la carence des voies submergées (afflux de trafic détourné...).*

*Voir cartes représentant les réseaux touchés, notamment la situation pendant la crue de 2001*

#### Données sur l'organisation des acteurs

En complément de l'organisation mise en place au niveau du département ou de la commune pour améliorer la prévention (PPR) et gérer la crise (COD, PCS, ...), *les gestionnaires de réseaux routier (structurant, intercommunal, local) ont souvent leur propre plan d'organisation : plan inondation, bouclage PPI, délestage, continuité d'activité, ...*

### 3. Problématiques

L'atelier tentera d'identifier, d'explicitier et de structurer les problématiques suivantes (liste non exhaustive) liées à la circulation et aux déplacements :

#### Comment optimiser la mise en place des mesures touchant la circulation et les transports ?

Les informations sur l'évolution de la crue, permettent-elles d'anticiper les perturbations sur le réseau routier, et de gérer ces perturbations :

- Quelles sont les sources d'information ?
- Comment la communes reçoit-elle et exploite-t-elle ces informations ?
- Les informations disponibles sont-elles assez précises ?

La commune est-elle informée des incidences de la crue sur les infrastructures des communes voisines lorsque ces perturbations peuvent avoir une incidence indirecte sur Neuville (trafic détourné, sections ou secteurs susceptibles d'être isolés, approvisionnement interrompu...) ? Une coordination intercommunale est-elle en place ?

### **Comment faut-il gérer les systèmes de transport liés à certaines activités sensibles de la commune ?**

Certaines activités sont étroitement liées à des activités de transport (transports scolaires, approvisionnement ou déplacements liés aux établissements de santé, approvisionnement de la commune au sens large (commerces), transports de matières dangereuses liées aux industries, ...

Existe-t-il des plans de gestion en situation de crise (mode dégradé, mode minimal) ?

Faut-il interrompre ces transports ? Dans l'affirmative, quand ces interruptions doivent être activées ?

La coordination avec les activités est-elle prévue (évacuation des établissements scolaires avant interruption du transport par exemple, pas d'immobilisation TMD en zone inondée,...) ?

### **Lien entre les coupures d'infrastructures et les éventuelles évacuations**

Certains quartiers ou immeubles sont susceptibles d'être évacués alors que leurs voies d'accès sont inondées. Cette situation rend l'évacuation plus délicate et plus lente.

Les plans d'évacuations ont-ils envisagé cette situation ? Prévoient-ils la prise en compte du niveau de service des infrastructures dans la décision d'évacuation.

Peut-on réduire la vulnérabilité des voies d'accès aux quartiers ou établissements concernés ?

### **Comment gère-t-on le retour à la normale ?**

Après la crise, lorsque l'eau se retire, comment gère-t-on le retour à la normale ? Quelles précautions doivent être prises avant de rendre les voies à la circulation ? Nettoyage des voies, continuité d'itinéraire, gestion des flux, résistance des chaussées, ... A partir de quand peut-on rendre les voies à la circulation ? Lien avec les communes voisines et cohérence des mesures avec les communes voisines ?

Un bilan des dommages sur les voies est-il prévu ? Comment l'expérience de la crue qui se termine est-elle capitalisée en vue d'améliorer la connaissance des phénomènes d'inondation sur la commune et la réactivité des acteurs ?

Le travail en atelier tentera de répondre à ses problématiques en analysant :

- les actions déjà existantes,
- les freins ou difficultés de fonctionnement limitant l'efficacité de l'interaction prévention / gestion de la crise,
- les améliorations possibles

L'examen des aspects « information », « mesures individuelles », « mesures collectives » et « la communication » pourra servir de guide à l'analyse des problématiques.

Trois niveaux d'analyse peuvent être envisagés pour chacune d'elles :

- La planification : *Quels sont les acteurs de la prévention et quels rôles jouent-ils dans la connaissance des phénomènes naturels et de leur évolution. ? De quels outils disposent-ils ?*
- Les interventions techniques : *Quels sont les acteurs de l'intervention et quels rôles jouent-ils dans la prévention et dans la prise en compte du phénomène, de son évolution. et de ses impacts ? De quels outils disposent-ils ?*
- L'organisation : *Quelles sont les organisations et les liens existants entre la planification et l'intervention qui permettent d'anticiper ou de répondre à la crise et de quels outils disposent-elles ?*

Pour chaque action analysée ou proposition faite, il conviendra de distinguer l'échelle, et donc les acteurs, intervenant ou susceptible d'intervenir :

- échelle communale : la mesure est du ressort du PCS,
- échelle « inter-autorité » : la mesure nécessite la coordination de la commune avec une autre autorité ,autre(s) commune(s), intercommunalité(s), département, région, service(s) de l'Etat,
- échelle « extra-communale » : mesure, réalisées par d'autres autorités, hors de la maîtrise de la commune.

**ANNEXE**  
**Grille d'analyse et de propositions**

		<b>PROBLEMATIQUE : .....</b>		
		Aspects planification	Aspects techniques	Aspects organisationnels
<b>Avant</b>	<b>Ce qui existe déjà</b>			
	<b>Les freins</b>			
	<b>Ce qui pourrait être amélioré</b>			
<b>Pendant</b>	<b>Ce qui existe déjà</b>			
	<b>Les freins</b>			
	<b>Ce qui pourrait être amélioré</b>			
<b>Après</b>	<b>Ce qui existe déjà</b>			
	<b>Les freins</b>			
	<b>Ce qui pourrait être amélioré</b>			

